



Assemblée générale de l'association Club Télémark Dents du Midi du 2 avril 2022, à Morgins

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 janvier 2021
2. Liste des membres - Cotisations
3. Présentation des comptes au 31.12.2021
4. Adoption des comptes et du budget, désignation des vérificateurs de comptes
5. Rapport d'activité 2021-2022
6. Programme 2022-2023
7. Concept sponsoring
8. Contrepartie, avantages pour les membres
9. Communication, médias
10. Comité, admissions, démissions
11. Constitution du comité
12. Divers, propositions individuelles
13. Annexes

PV rédigé par :

- M. Didier Giller , président, domicilié à Morgins
- M. Pascal Klose , domicilié à Muraz
- Mme Alizée Lüdi, domiciliée à Morgins
- M. Franck Renzacci, domicilié à Troitorrents
- M. Jacques Blanc, domicilié à Pomy (VD)
- M. Marc Sandoz, domicilié à Vaux-sur-Morges (VD)



Assemblée générale de l'association Club Télémark Dents du Midi du 2 avril 2022, à Morgins

1. Adoption du procès-verbal 2021 (dispo sur site internet)

Est-ce que les membres acceptent le PV de l'assemblée du 8 janvier 2021 ?

- oui
- non
- Abstention

2. Liste des membres (voir également annexe)

Les membres sont actuellement au nombre de 30

La solution des cartes de membres électroniques (discutée lors de l'AG du 15.11.19) a été adoptée pour la saison 2020-2021 et mise en place. Pour la saison 2021-2022 il n'y a pas de cartes de membres car elles ne sont pas utilisées et ne seront pas reconduites pour la nouvelle saison 2022-2023. Montant de la cotisation:

Adulte (dès 16 ans) = 60.- CHF / personne
Enfant de 12 ans à 15 ans = 30.- CHF
Enfant jusqu'à 12 ans = gratuit

3. Comptes 2021

Solde au 31.12.2019 4'302.95
Solde au 31.12.2020 6'646.25
Solde au 31.12.2021 6'989.85

Les détails de compte sont disponibles sur demande (par e-mail à: info@telemarkddm.ch)



Assemblée générale de l'association Club Télémark Dents du Midi du 2 avril 2022, à Morgins

4. Adoption des comptes

Est-ce que les membres acceptent les comptes au 31.12.2021 ?

- oui
- non
- Abstention

Andreia Moreira, domiciliée à Morgins, a vérifié les comptes et elle les atteste.

5. Rapport d'activité

Le club a organisé les activités suivantes:

Formation DVA, sécurité et avalanche du 8 janvier 2022:

La journée de formation s'est déroulée avec un guide de haute montagne, Jacky Pochon.

Nous étions 7 à suivre le cours, avec une partie théorique et une partie pratique.

Sujets abordés : Degré de danger, milieu à risques. Notions de pente et d'orientation. Bulletin d'avalanches. Caractéristiques des DVA. Nivologie.

Initiation et test télémark du 15 et 16 janvier 2022:

Les 2 journées d'initiation ont attiré environ 200 participants qui ont pu essayer pour la première fois le télémark ou tester du matériel prêté par nos partenaires RS Equipement Morgins, The M Equipment- fixation Meidjo (France), Altmann Sports Vevey, AT Skis (France), TKS Just Télémark (France)



Assemblée générale de l'association Club Télemark Dents du Midi du 2 avril 2022, à Morgins

6. Programme 2022-2023

Le programme des activités (à établir dès la fin de saison d'hiver) sera défini en fonction d'un budget composé du solde du compte, des dépenses éventuelles en cours d'année, et des prévisions d'entrées financières des futures cotisations. L'objectif du club est d'offrir chaque année des activités originales et de participer financièrement à ces activités.

La communication des activités se fera via le site internet

7. Concept sponsoring pour la saison 2022-2023

Dans un but de simplification, nous recherchons des sociétés, des commerces, des magasins de sport, etc... qui désirent soutenir financièrement le club sans donner une contrepartie (rabais, etc..) pour les membres. Le logo de ces entreprises sera mentionné sur le site et tagué sur réseaux sociaux lors des publications.

Dénomination:

- Soutien = entreprise ou société qui soutien financièrement le club (montant à choix mais min 300.--)
- Partenaire = entreprise ou société qui participe activement aux manifestations du club

8. Contrepartie, avantages pour les membres (dès la saison 2022-2023)

- Contrepartie financière (prix attractif) sur les activités tels que journée formation DVA, ou autre (sortie de club)
- Faire partie du groupe Whatsapp sur lequel seront annoncé des événements spontanés tels que week-end dans d'autres stations
- Participation à la sortie officielle d'une ou plusieurs journée(s) du club (début et/ou fin de saison)



Assemblée générale de l'association Club Télémark Dents du Midi du 2 avril 2022, à Morgins

9. Communication – Médias

La communication est gérée dès maintenant par la société MSA Réalisation (Marc Sandoz).

→ Site internet, page Facebook, page Instagram

Un nouveau site internet est en cours de création (généreusement offert par MSA Réalisations). Les coûts d'hébergement du site et de la mise à jour périodique s'élèvent à 800.—CHF/an. Chaque membre du comité aura accès aux pages Insta et FB pour éditer des publications

Mise en ligne du nouveau site, vers mi-avril 2022

10. Comité, démissions, admissions

Démission(s): Deux membres du comité souhaitent se retirer : Alexandre Harari et Tony Omlin

Admission(s): Jacques Blanc domicilié à Pomy (VD)

Marc Sandoz domicilié à Vaux-sur-Morges (VD)

Est-ce que les membres acceptent les démissions et admissions ?

oui

non

Abstention



Assemblée générale de l'association Club Télémark Dents du Midi du 2 avril 2022, à Morgins

11. Constitution du comité

Didier Giller	Président
Pascal Klose	Vice-Président, budgétisation annuelle, contrôle des dépenses
Alizée Lüdi	Trésorerie
Andrea Morera	Secrétaire, tenue la liste des membres, vérificatrice des comptes
Frank Renzacci	Planificateur et organisateur d'événements
Nouveau:	
Jacques Blanc	Relations publiques, sponsoring
Marc Sandoz	Communication & médias

Didier Giller, Pascal Klose, Alizée Lüdi, Andrea Morera, Frank Renzacci, acceptent de reconduire leur mandat avec joie.

Est-ce que les membres acceptent la constitution du comité ?

- oui
- non
- Abstention



Assemblée générale de l'association Club Télémark Dents du Midi du 2 avril 2022, à Morgins

12. Divers, propositions individuelles

Dans un esprit de l'écologie et de la protection de nos montagnes, toute communication du club (PV AG, programme saison, etc..) se fera par voie électronique

Proposition individuelle:

chaque membre a la possibilité, ci-dessous, de nous transmettre ses remarques, questions ou suggestions.

Nom, prénom	Proposition

13. Annexes

Liste des Membres